

**MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
PROVINCE DE QUÉBEC**

Le, 5 mai 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 5 mai 2010, au 386, rue Principale à 19:00heures.

Sont présents les conseillères et conseillers suivants :

Gaétane Meilleur,	Suzanne Turpin
Denise Langlois	France Perron
Michel Thibeault	Gabrielle Audet

La directrice générale Suzanne Raymond est présente.

Le maire Claude Ménard procède à l'ouverture de la session.

078-05-2010

AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gaétane Meilleur, appuyée par Suzanne Turpin et résolu à l'unanimité que l'avis de convocation a été reçu tel que requis par la loi et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

079-05-2010

AUTORISATION POUR LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DE LA «POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ 2007-2014» (INTERNET HAUTE VITESSE)

Il est proposé par France Perron, appuyée par Michel Thibault et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à présenter pour et au nom de la municipalité de Lac-Saint-Paul une demande d'aide financière pour le développement d'un réseau sans fil dans le cadre de la «POLITIQUE DE LA RURALITÉ 2007-2014».

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé

La levée de la séance est donnée par Gaétane Meilleur il est 19 :10hres.

Claude Ménard, maire

Suzanne Raymond, directrice générale

